

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1748

Artikel: En finir avec la politique des amuse-bouche : pour refonder la concordance, le PS doit sortir de l'ambiguïté
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024432>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En finir avec la politique des amuse-bouche

Pour refonder la concordance, le PS doit sortir de l'ambiguïté

André Gavillet (23 septembre 2007)

On ne fait pas une politique avec des décimales. Pourtant les variations d'un sondage – tel celui de la SSR sur les intentions de vote aux prochaines élections nationales – suffisent, infinitésimales, pour faire monter une mousse médiatique. Donc, apprend-on, le PDC précéderait désormais le Parti radical de 0,3%. Cela lui vaudrait une médaille de bronze, un podium, et deux conseillers fédéraux. En 2007 déjà? Mais Pascal Couchepin est si près de sa retraite naturelle, qui interviendra après sa seconde présidence! Ainsi coulent les heures d'antenne et s'alimentent les forum-feuilletons.

L'exercice toutefois repose sur un postulat, celui de l'application rigoureuse de la proportionnelle à la composition du Conseil fédéral. Selon cette règle, l'UDC et le PS, qui représentent chacun plus de 20% du corps électoral, ont droit arithmétiquement à deux sièges. Avec 15% chacun, le PRD et le PDC sont assurés d'un siège – mais à qui le septième? D'où l'importance des décimales.

Or l'enjeu, politique et non mathématique, est celui de la reconduction de Christoph Blocher. Il donne à ces élections un caractère unique, jamais vu jusqu'ici. Inutile de le

regretter et de demander qu'on parle aussi d'autre chose. L'épreuve est engagée, le terrain connu, les armes choisies. Il y aura un vainqueur et un vaincu. Le duel exclut le match nul.

Sans argumenter plus longuement (voir ci-dessous le réquisitoire d'Yvette Jaggi et de François Cherix), disons qu'un magistrat qui fait de sa réélection un chantage (si je ne suis pas réélu, je serai dangereux) est disqualifié pour appartenir à un gouvernement de concordance. La formule «*c'est moi ou le chaos*» n'est pas traduisible en suisse.

Dans cet affrontement, la responsabilité du parti socialiste est première. Qu'il mette fin à la politique des amuse-bouche! Prétendre arbitrer, au vu des résultats, l'attribution du septième siège entre radicaux et PDC est incompréhensible. Premièrement, c'est ne pas contester les sièges UDC, dont celui de Blocher. Deuxièmement, c'est inquiéter les radicaux en les poussant à chercher appui sur leur droite. Troisièmement, c'est faire peser une menace sur Pascal Couchepin qui a eu le courage de dire à haute voix ce qu'il pensait du culte du chef à l'italienne.

Que le PS annonce clairement qu'il place l'éthique politique et

l'esprit de concordance avant l'application automatique de la proportionnelle.

Le deuxième siège PDC, il est à prendre à l'UDC. C'est celui de Christoph Blocher précisément. Lors de cette élection, la cinquième de la matinée selon la règle en vigueur de l'ancienneté, il serait vain de disperser les voix pour que le conseiller fédéral sortant n'obtienne pas au premier et au deuxième tour la majorité absolue. Vain aussi de chercher je ne sais quel UDC prêt à affronter le désaveu de son propre parti. Il conviendra d'élire un homme, une femme, dont l'autorité est reconnue et qui a le format, les qualités, le courage d'être le porteur de ce qu'il faut appeler la nouvelle concordance. Inutile aujourd'hui de donner des noms. Mais il en est qui correspondent à ce profil.

Il peut paraître prématuré de composer, avant les élections nationales, le Conseil fédéral. Mais la partie a déjà commencé. Le premier dispositif doit être mis en place. Il passe par une clarification du parti socialiste. Qu'il dise clairement que le deuxième siège PDC est à prendre (reprendre) à l'UDC. Qu'il lance la «*refondation de la concordance*».